

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents :

Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Thierry BAILLARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Corinne BRINDEL, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Violette JANET-WIOLAND

Procurations : Christian LEFRANCOIS donne pouvoir à Philippe BRUGERE, Charlotte BOURG à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Sandra CHARRIERE à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 27 novembre 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-05- 10 A - TARIFS COMMUNAUX

Modification de certains tarifs de services communaux

Jean-Pierre SAUGERAS, Maire-Adjoint, rappelle que le Conseil municipal a très rarement modifié les tarifs municipaux depuis 2014, et qu'il a été décidé l'année dernière, de constituer une délibération qui mentionne l'intégralité des tarifs municipaux sur un même document.

Constatant que l'inflation est importante depuis plusieurs mois, la municipalité subit également ces hausses tarifaires. Toutefois, l'adjoint aux finances propose d'attendre que la Commission des finances de mars prochain analyse l'évolution des dépenses, des recettes, et de facto, le résultat de l'exercice comptable, pour apprécier une modification de ces tarifs.

Sauf avis contraire, M Jean-Pierre SAUGERAS propose le maintien de tous les tarifs municipaux actuels pour ne pas grever plus encore le pouvoir d'achat des Meymacois usant des services municipaux.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE,**

MAINTIENT inchangé les tarifs des services municipaux

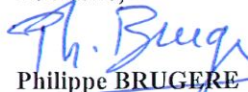
La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,
Le 04 Décembre 2023

Le Maire,


Philippe BRUGERE

